

# **Promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à tous les niveaux et dans les meilleurs délais**

## **SÉANCE PLÉNIÈRE DU 17 NOVEMBRE 2000**

**Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 17 novembre 2000, et sur proposition du Bureau, adopte le texte suivant :**

Le réchauffement climatique, les variations du prix du pétrole, les conflits armés autour des sources d'énergie en diminution – ces problèmes inquiètent grandement la population et les autorités dans la région du Rhin Supérieur.

Depuis des décennies, les milieux politiques, la recherche, l'économie et la culture se préoccupent de trouver des alternatives qui puissent nous rendre moins dépendants des sources d'énergie non renouvelables : l'énergie solaire sous toutes ses formes, l'énergie éolienne, l'énergie géothermique, la force hydraulique, la biomasse, en particulier le bois ou l'hydrogène solaire, pour ne citer que quelques exemples. Les conditions cadre légales et institutionnelles sont tout aussi importantes pour la promotion des technologies destinées à économiser l'énergie – par exemple une meilleure isolation thermique des bâtiments ou une utilisation plus rationnelle des combustibles fossiles.

Dans tous ces domaines, la région du Rhin Supérieur a accompli un travail de pionnier. Le Conseil Rhénan souhaite contribuer à encourager cette évolution. Car le passage des énergies non renouvelables aux énergies renouvelables conduira ces prochaines décennies à une croissance rapide des investissements, comparables à l'essor du marché des télécommunications ou d'internet. D'après une étude de la société pétrolière Shell, en 2050, environ la moitié de l'énergie proviendra de sources renouvelables.

La région du Rhin Supérieur dispose d'une excellente base pour jouer un rôle prépondérant dans le développement d'une économie énergétique durable au niveau global. Pour ce faire, les trois parties de la région du Rhin Supérieur doivent joindre leurs efforts. Une promotion active, ciblée et transfrontalière de la science, de la recherche, et du développement ainsi que la coopération économique dans le secteur de l'énergie durable sont les conditions de succès de ces efforts.

C'est pourquoi le Conseil Rhénan appelle l'ensemble des collectivités territoriales, des institutions, des entreprises et des organisations de son territoire à soutenir en particulier et de manière coordonnée les projets trinationaux en faveur de l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, et à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en valeur intensive et globale du potentiel de notre région dans ce domaine.

